

Réf

20

Publics

Personnel d'encadrement de tous niveaux hiérarchiques (hors chefs d'entreprise).

Objectifs

Le stagiaire après les 3 jours sera capable de :

- intégrer la maîtrise des risques professionnels dans le management,
- faire appliquer la politique de Prévention de l'entreprise,
- réaliser et faire vivre le document unique.

Contenu (3 jours)

- Analyser la réglementation en matière de Santé et Sécurité au Travail (le traité de Rome, la Directive Cadre).
- Connaître les enjeux humains et financiers de la prévention (la responsabilité civile et pénale ...).
- Présentation de la politique nationale de Prévention et de Risques Professionnels prioritaires : cancers, Troubles MusculoSquelettiques, accidents de la route, stress.
- De l'évaluation des risques au Management de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Dates

15 au 17 juin

Localisation

Aude